

---

## Etat de l'enseignement secondaire d'après la grande enquête parlementaire faite en 1899.

**Numéro d'inventaire** : 1979.12557 (1-2)

**Type de document** : manuscrit, tapuscrit

**Date de création** : 1910 (vers)

**Description** : 2 liasses manuscrites, chacune dans une chemise papier.

**Mesures** : hauteur : 269 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : - Résumé manuscrit de l'article de Maury paru dans la Revue Encyclopédique n° 337, 1900. - Etude sur la loi Falloux et bibliographie des ouvrages concernant cette loi.

**Mots-clés** : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

**Filière** : Post-élémentaire

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 30+5

(1)

l'Enquête parlementaire de 1899  
sur l'Enseign. secondaire

Résumé de l'article de Maury dans la Revue Encyclopédique  
n. 337 (1900)

Pour la 2<sup>e</sup> partie de l'Enq.  
N. P. 21 et 22

Les résultats de cette enquête forment plusieurs gros volumes ; les deux premiers comprennent 196 ~~depositions~~ dépositions verbales ou écrites, recueillies par la commission, du 17 janvier au 27 mars 1899, en 38 séances, présidées par M. Ribot ; le troisième des statistiques, les rapports des recteurs et des inspecteurs d'académie ; le quatrième, des extraits et analyses des réponses des fonctionnaires de tous ordres de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur publics ; le cinquième, les avis des chambres de commerce et ceux des conseils généraux. Enfin, les conclusions adoptées par la commission sont accompagnées de celles que M. Ribot présente en son nom personnel, motivées, développées en un volume indépendant<sup>(1)</sup>

La commission a voulu que l'Université fût très largement représentée au cours de son enquête, mais elle a tenu aussi à entendre de nombreux écrivains, des hommes politiques, des sociologues, des ecclésiastiques, des représentants autorisés des diverses branches du commerce et de l'industrie ; ces témoins ont parlé au nom des multiples intérêts du pays, et beaucoup d'entre eux, pères de famille, ont défini les besoins de la jeunesse d'après une expérience directe.

Très étendue par le nombre de ceux

(1) Alexandre Ribot. La réforme de l'enseignement secondaire (L. Colin, 1900, in -16).

19  
qu'elle a touchés, l'enquête ne l'est pas moins par le nombre et le caractère compréhensif des questions posées, ~~par~~ groupées par la commission sous les titres suivants : Statistique de l'enseignement secondaire ; régime des lycées et collèges ; éducation ; organisation de l'enseignement (A, enseignement classique ; B, enseignement moderne ; C, rapports de l'enseignement secondaire avec l'enseignement primaire et avec l'enseignement professionnel ; D, études des langues vivantes et du dessin) ; baccalauréats et examen, inspections générales, bourses d'études. Parmi les réponses dont la plupart n'embrassent qu'une très petite partie de ce vaste programme sont-elles extrêmement variées, et ne laissent-elles dans l'ombre aucun des points qu'il importe d'éclairer. Les contradictions abondent. On ne peut qu'indiquer ici des traits généraux, grouper quelques opinions concordantes.

Sur la nature même de la crise, il semble bien que les éclaircissements définitifs aient été donnés. Cette crise ne date pas d'aujourd'hui ; certains, préoccupés surtout de la valeur des études, croient cette crise postérieure à leur propre jeunesse ; les historiens retrouvent son origine dans les siècles passés. M. Hanotaux observe que la question est de tous les temps : « la difficulté se transforme au fur et à mesure que le monde avance, selon les conditions de la vie sociale, selon la constitution des peuples, et selon le point de vue toujours

3  
mobile des générations qui ont à le résoudre. »  
Il n'hésite pas à recommander aux méditations  
de la commission un recueil publié par les Colgevors  
au XVIII<sup>e</sup> siècle, et réunissant les avis de Grotius,  
de Vaudé, de Campanella, de J. Stourm,  
d'Érasme, de Scioppius « et de bien d'autres » ;  
il lit de longs extraits du testament politique de  
Richelieu, ce qui lui vaut les remerciements du  
président : « Il eût été fâcheux que le cardinal  
de Richelieu ne fût pas entendu en même  
temps que vous par la commission. » De fait,  
les méthodes de l'enseignement classique, excellentes  
au XVI<sup>e</sup> et dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle,  
ont été vicieuses ensuite par les jésuites, bannies avec  
la raison : le rôle attribué en notre siècle à la  
mémoire n'a point rétabli l'ancienne harmonie.  
M. E. Bourgeois note les signes non douteux d'une  
crise trois fois séculaire ; du cardinal Buperron  
aux publicistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, Mercier, Geyton  
de Morveau, Verlae, Dameron, une succession  
ininterrompue de plaintes se font entendre :  
les municipalités, les universités, les administra-  
teurs foudroient une clameur unanime contre  
l'enseignement secondaire qui « perd ... une  
jeunesse qui devrait cultiver, commercer,  
coloniser ». Et M. Bourgeois d'ajouter : « M. H.  
Bonvalot et J. Lemaître datent de cent ans,  
je suis sûr qu'ils se croyaient plus modernes. »  
Devons nous croire que cette situation ait  
empiré au cours du XIX<sup>e</sup> siècle au point de  
présenter aujourd'hui une exceptionnelle  
gravité ? En tout cas, la France ne souffre